

**Principes d'application**

Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes celles diffusées antérieurement et priment sur toutes conditions du client. La commande d'un client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales, la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD se réservant le droit de les modifier à tout moment.

Pour l'ensemble de leurs relations commerciales, vente de produits et/ou achat de services, les parties conviennent de renoncer à la prescription de droit commun au profit d'une prescription contractuelle limitée à l'année en cours et l'année calendaire précédente.

**Commandes**

Les commandes sont transmises par tout moyen au siège social de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD à compter du 01/06/2018.

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été acceptées par la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD dans la limite des stocks disponibles. A défaut de notification contraire dans les 3 jours ouvrés de sa réception, la commande sera réputée acceptée et donc considérée comme définitive. L'acceptation pourra également résulter de l'expédition des produits.

En cas de commande anormalement élevée par rapport aux volumes habituellement commandés par le client, la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD se réserve le droit de la refuser ou d'en suspendre, retarder ou modifier l'exécution ou de déterminer des quotas afin de pouvoir satisfaire équitablement l'ensemble de ses clients.

**Livraisons**

Les livraisons sont faites en un seul lieu en France métropolitaine (hors Corse) par la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD.

Afin de ne pas retarder l'exécution des commandes, les quantités commandées seront arrondies à l'unité de conditionnement supérieure la plus proche. Aucune commande ne pourra être honorée en dessous de ce minimum, sauf acceptation par le client d'un forfait de 20 € H.T. pour frais de port et d'emballage standard. Aucune commande à livrer à terme n'est admise, sauf accord particulier des parties. Le transfert des risques intervient lors du chargement dans les entrepôts de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD. Les produits commandés par le client sont normalement livrés dans un délai de 6 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande correspondant. Ce délai de livraison ne constitue pas un délai de rigueur et la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du client en cas de non respect de ce délai purement indicatif. En conséquence, le non respect des modalités ou délais de livraison ne pourra donner lieu à l'application de dommages et intérêts ou de pénalités ou à la résiliation de la vente. Les produits de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD sont livrés exclusivement dans les conditionnements standards, sauf opérations promotionnelles.

Quel que soit le mode de transport, le client devra prendre toutes les mesures prévues par la loi sous peine d'engager sa responsabilité personnelle. Le client doit, au moment de la réception auprès du transporteur, vérifier la marchandise et éventuellement émettre toutes réserves sur l'émargé du transporteur. Il devra notifier au transporteur dans les 3 jours sa protestation motivée par lettre RAR, en application de l'article L 133-3 du Code de commerce.

Il devra concomitamment informer la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD des dommages et avaries constatés sur les produits dans un délai maximum de 3 jours francs qui suivent la date de réception des marchandises en renvoyant copie de l'émargé par lettre recommandée avec accusé de réception.

Passé les délais susvisés et/ou sans copie de l'émargé du transporteur portant les réserves, aucune réclamation ne sera admise et les conséquences pécuniaires éventuelles seront à la charge du client.

Aucun retour ni réintégration ne seront acceptés sans l'accord préalable exprès de notre siège administratif.

Les délais de livraison indiqués sont de plein droit suspendus par tout événement indépendant du contrôle de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD et qui aurait pour conséquence de retarder la livraison.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD, quelle qu'en soit la cause.

**Tarif**

Les marchandises sont facturées suivant le tarif en vigueur connu par le client le jour de la commande. Les tarifs s'entendent hors taxes en France Métropolitaine selon les conditions de livraison convenues avec le client. Toutes taxes dues à un titre quelconque sur les sommes exigibles du client sont à sa charge et seront imputées sur la facture.

Tout nouveau tarif pourra être communiqué au client par courrier ou courrier électronique. Il sera applicable à compter de la date précisée sur ledit document. Sous réserve de l'application de la législation en vigueur les prix peuvent être modifiés sans préavis.

**Facturations et Conditions de paiement**

Les Marchandises seront expédiées à réception d'un paiement de 100% du montant total TTC de la commande pour la première commande. La date d'expédition des marchandises tient lieu de date d'émission de la facture.

Pour les commandes suivantes et après accord avec le service client, un règlement en 2 fois pourra être accordé, 50% avant départ marchandises, 50% à 30 jours net date de facture pour les professionnels avec SIRET.

Nous n'accordons pas d'escompte pour paiement anticipé.

Les factures de vente de marchandises émises par la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD ne doivent en aucun cas faire l'objet de compensation pour quelque motif que ce soit, sauf accord exprès et écrit de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD. Les déductions d'office ne sont pas autorisées.

**Moyens de paiement**

Constitue un paiement au sens du présent article :

**Chèque** : Les chèques doivent parvenir au lieu indiqué sur la facture au plus tard 5 jours calendaires avant l'échéance.

**Virement bancaire** : Les virements bancaires doivent être effectués en valeur compensée en date de l'échéance.

**Carte bancaire à distance** : les paiements par carte bancaire seront traités par appel à notre service commandes.

Toute somme non payée à échéance de la facture donnera lieu de plein droit et sans qu'il soit besoin de rappel, au paiement de pénalités de retard à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Selon les articles L.441-3 et L.441-6 du Code du commerce, une indemnité forfaitaire de 40,00 € pour frais de recouvrement est obligatoirement due pour tout règlement parvenu après expiration de la date d'échéance indiquée sur nos factures.

Toute détérioration du crédit du client pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traite payable à vue et ce, avant l'exécution des commandes reçues.

**Pénalités**

La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD refuse le paiement de toute pénalité ou indemnité pour retard de livraison.

**Clause résolutoire**

En cas d'inexécution par l'acheteur de l'une quelconque de ses obligations ou en cas de changement de sa situation pouvant menacer nos créances, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à notre Société, et ce, huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec AR adressée à l'acheteur et restée sans effet et pourra entraîner la revendication immédiate des marchandises.

**Réserve de propriété**

Toutes les marchandises de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD restent sa propriété jusqu'au paiement intégral du prix, le transfert des risques intervenant dès l'expédition.

En cas de non paiement intégral du prix à l'échéance, la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD conserve la faculté de poursuivre l'exécution de la vente et de demander paiement complet du prix, à moins que la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD ne préfère revendiquer les marchandises restées sa propriété. Dans ce cas, la vente correspondante sera résolue de plein droit et sans formalité au jour de l'exercice de la revendication et les acomptes versés resteront acquis à la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD, à titre de premiers dommages et intérêts, et sous réserve de tous autres. Lesdits dommages et intérêts s'entendent H.T.

De convention expresse, la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant présumés être ceux impayés.

Les marchandises devront être restituées à la première demande écrite aux frais, risques et périls du client. La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD pourra unilatéralement, après simple mise en demeure, dresser ou faire dresser inventaire de ses produits en possession du client, qui y consent et s'engage d'ores et déjà à donner libre accès à ses entrepôts, magasins ou autres à cette fin, et à veiller à ce que l'identification des produits de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD y soit toujours possible.

**Propriété intellectuelle**

La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur ses produits, le Client s'engageant à strictement les respecter.

**Responsabilité et garantie**

La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD garantit à l'égard de ses clients tout défaut de fabrication et/ou de conception des produits, jusqu'à expiration de la DLUO mentionnée sur les produits. La présente garantie est exclue dans les cas où les produits sont entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

En tout état de cause, dans les cas où la responsabilité de la société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD serait engagée, celle-ci sera limitée à la réparation des seuls dommages directs et matériels pour une valeur maximum n'exécédant pas la valeur du produit en cause.

La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD n'accepte aucun retour pour produits vendus ou dont la date de péremption serait dépassée.

**Force majeure**

La société NATURA PLUS ULTRA PET FOOD se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier en tout ou partie les conventions conclues et ce, sans indemnité ou autre recours, en cas de force majeure, c'est-à-dire tout événement de nature à retarder ou empêcher l'exécution des obligations de la société notamment tout accident affectant la production ou le stockage des marchandises, l'incendie, l'explosion, l'inondation, la sécheresse et autres incidents climatiques, le bris de machine, les grèves partielles ou totales, toute guerre civile ou étrangère ou autre trouble politique et plus généralement dans toutes les hypothèses reconnues comme cas de force majeure par le droit positif.

**Attribution de compétence**

Tout litige ou contestation relatif à l'application des présentes conditions générales sera du ressort du Tribunal de Commerce d'Agen (47).

**COMMANDES**

Natura Plus Ultra Pet Food SAS  
Agropole 3 - Chemin du Saylat  
CS 30009  
47901 AGEN CEDEX 9  
pro@ultrapremiumdirect.com  
TEL : 05-53-77-22-22